
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination du vice-président de la Commission
d'homologation des diplômes et certificats de l'enseignement
secondaire**

A.Gt 19-02-2001

M.B. 16-03-2001

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 30 juin 1989 réglant l'organisation et le fonctionnement de la Commission d'homologation des diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, notamment l'article 3, § 1^{er},

Arrête :

Article 1^{er}. - M. Patrick Jacques, premier Substitut du Procureur du Roi, est nommé vice-président de la Commission d'homologation des diplômes et certificats de l'enseignement secondaire.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le jour de sa signature.

